

SE CONCERTEZ POUR...

Préserver et valoriser les ressources naturelles dans les territoires agricoles



Contact :

Directeur de la Communauté de Communes de Vassy

Jean PAVIE
02.31.66.23.90

Mise en place d'une filière agricole de valorisation du bois bocager

Communauté de communes de Vassy
150 000 ha

5716 habitants
14 communes

Région Basse-Normandie
Calvados 14

Dans un territoire rural à l'agriculture dynamique et fortement impliquée localement, comment à partir de la question qualitative de la haie bocagère, un projet local de valorisation du bois bocager s'est développé ?

Depuis 10 ans, la Communauté de Communes de Vassy travaille sur la reconstitution de son maillage de haies bocagères. Orientée progressivement sur la valorisation énergétique, cette démarche est le fruit d'une volonté d'organisation d'une véritable "filière bois".

Objet de la concertation

Le maintien et la restructuration d'un paysage emblématique, le bocage avec des débouchés économiques locales viables pour les agriculteurs.

Enjeux, objectifs, place de l'agriculture

- **Revaloriser l'image de la haie** pour mieux la pérenniser (action paysage).
- **Réguler l'eau pluviale, protéger les sols contre l'érosion, assurer un effet brise vent** (action agronomique).
- **Réintroduire la haie dans l'économie agricole locale** avec une filière bois/énergie construite par la collectivité avec l'engagement des agriculteurs.

Valeur ajoutée de la concertation

- Engage **le projet dans la durée** en donnant aux différents acteurs l'habitude de travailler ensemble et en fédérant les connaissances du territoire.
- Concrétise des projets communautaires **avec des actions concrètes individualisées** : plantations, gestion des haies sur le terrain privé.
- **Responsabilise des acteurs du territoire**, ce qui donne plus de chance aux projets de se réaliser : pas d'interdiction d'abattage par exemple...

Facteurs de réussite Freins

FACTEURS DE REUSSITE

- **Un soutien technique et financier.**
- La présence d'un **élu** ou d'une **institution pour "ancrer" le projet.**
- Un **suivi de projet** établi par une **personne identifiée**, présente tout au long de la mise en place du projet.
- Une **portée locale** du projet : production et consommation du bois.

FREINS

- Une difficulté à **convaincre le public agricole.**
- Une pérennisation du projet dans le temps avec une **innovation sans cesse nécessaire** à son évolution

Le jeu des acteurs

- La Communauté de Communes de Vassy (élus et techniciens)
- Les élus municipaux
- Les exploitants agricoles
- Les propriétaires agricoles
- Le Conseil Général
- Le CIERM

Organisation des acteurs

- **Commission agricole** -> les agriculteurs, le réseau CUMA et les élus : arrête les décisions finales.
- **Comité technique et méthodologique** -> le technicien de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : met en place, anime, suit, contrôle et propose des évolutions au projet sur le terrain.
- **Le CIER** -> joue un rôle d'expertise.
- Le Conseil Général -> engagé financièrement et méthodologiquement.
- Concertation sous forme de **réunions en conseil municipal, d'entretiens collectifs et d'entretiens individuels**. Mais aussi d'animations et de formations.

Processus de la concertation

- Se base sur une demande volontaire des communes qui sollicitent les agriculteurs concernés.
- Les élus municipaux, les exploitants, les propriétaires doivent s'inscrire dans le projet de manière volontaire.

ETAPES

1. 1995 : **Etude préalable "Schéma de développement"** à l'origine de l'opération.
2. **Montage du dossier**
 - **Demande volontaire des communes.**
 - **Etat des lieux du territoire**, réalisation d'un plan potentiel de plantation de haies (rôle agronomique et paysager).
 - **Etude communale comparative** réalisée par le CIER de Monchauvet sur le coût d'une installation et d'une consommation à l'énergie fossile et au bois par rapport aux projets communaux.
 - **Débat avec les parties concernées** sur les haies à planter, témoignages d'agriculteurs des communes voisines.
 - **Validation des plantations par toutes les parties**, montage du dossier de plantation, mise en place d'une convention avec l'agriculteur avec une garantie d'achat sur 10 ans.
3. **Phase chantier** avec clôtures et plantations financées par la Communauté de Communes et le Conseil général et suivi sur le bois avec le technicien de la Communauté de Communes (taille, coupe...).
4. **Phase d'achat** : 10 ans plus tard, achat du bois par la Communauté de Communes, coupe à blanc et regarnissage de la haie à la demande des agriculteurs, broyage et coupage par la Communauté de Communes.
5. **Phase finale** : utilisation par les chaufferies collectives (communale : école, bibliothèque ou intercommunale : piscine).
6. 2010 : **Mise en place du Plan de Gestion.**

RESULTATS ET IMPACTS SUR LA GESTION DE L'ESPACE

Objectif(s) réalisé(s) ? Impact sur la question "agriculture et gestion de l'espace".

C'est une approche locale qui permet d'adapter l'approvisionnement aux besoins de la commune. Ce projet engage tous les acteurs tant les agriculteurs que la Communauté de Communes.



Autres Partenaires

Chambres d'Agriculture de la Manche et du Calvados
Conseil Régional de Basse-Normandie
Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la Manche
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
AFIP Normandie (Association normande de Formation et d'Information des Paysans et des ruraux)
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)